

Septembre 2023



## Editorial : la crise permanente

Depuis maintenant une quinzaine d'année, une crise chassant l'autre, nous vivons une sorte de crise perpétuelle. Cette rentrée ne fait pas exception. Est-ce pour autant supportable ?

Certainement pas, d'autant plus que le phénomène s'amplifie avec le second quinquennat d'Emmanuel Macron. Le premier avait été marqué par les gilets jaunes, puis la première réforme des retraites que l'épidémie de Covid balaya avant que la reprise économique ne vienne jeter les bases des tensions sur l'énergie que la guerre en Ukraine viendra exacerber.

Depuis sa réélection, le Président a dû faire face à une nouvelle contestation de sa réforme des retraites puis aux émeutes urbaines sur fond d'une inflation impossible à résorber malgré les effets d'annonce sans résultats notables

Les produits de première nécessité sont les plus impactés par la hausse des prix qui peut atteindre entre 15 et 20% ! Du jamais vu depuis les années 70-80. Et l'énergie n'est pas

en reste, malheureusement : trop confiant, le gouvernement a supprimé le bouclier tarifaire sur le gaz dont le prix augmente, tout comme ceux de l'essence et du gaz-oil. Sans parler du TRV électricité réévalué deux fois par an : + 10% au mois d'août, s'ajoutant aux 15% de février...



C'est dans ces conditions que le président a procédé à un remaniement ministériel sans que la confiance et l'apaisement appelés de ses vœux ne soient au rendez-vous. Trois ministères importants pour le quotidien des familles ont changé de titulaire : Le logement, la santé et l'éducation, sans que l'on comprenne les raisons de ces changements car, ce n'est

pas une question de personnes qui se pose, mais une question de politique.

Oui, le logement, la santé et l'éducation sont des sujets de priorité absolue, chacun dans leur domaine et on attend plus que le changement des têtes, on attend un changement de politique : bâtir davantage de logements, notamment sociaux, et s'engager résolument vers une rénovation globale des logements existants, reconstruire un système de santé efficient sur l'ensemble du territoire et sauver l'école publique gravement mise à mal par de trop nombreuses réformes incohérentes et par l'absence de moyens adéquats.

Alors, sans attendre la prochaine crise, attaquons-nous sans tarder aux causes des problèmes que vivent nos concitoyens au quotidien, notamment les plus modestes.

Il y a urgence !

*Le président,*  
**Jean-Jacques RENARD**

### SOMMAIRE

- Page 1 : Editorial
- Page 2 : Schizophrénie ou incompétence ?
- Page 3 et 4 : Brochure papier ou brochure numérique ?
- Page 5 Réussir la sobriété énergétique
- Page 6 : Assemblée Générale du 19 juin 2023

### AFL INFOS

**Revue d'informations  
des**

**Associations Familiales  
Laiques de Paris,**

**4 rue Giffard 75013 Paris**

**Le numéro : 1 euro**

**Directeur de la revue :**

**Jean-Jacques Renard**

**Gérant : D. Foundoulis**

**Rédaction : F. Thiebault**

**Contributeurs :**

**Louis Bonnefous,**

**Jean-Jacques Renard,**

**Christian Nicolas,**

**Françoise Thiebault**

Téléphone : 01 45 84 50 39

Messagerie :

asso@aflparis.org

Site : www.aflparis.org

## Schizophrénie ou incompetence ?

La priorité pour l'école semble une constante du discours politique, tous bords confondus. Malheureusement, on ne peut que déplorer que les actes aillent à l'opposé de ces beaux discours.

L'année prochaine dans l'académie de Paris, primaire et secondaire perdront chacun 180 postes dans le public, car, comme toujours, il n'est pas question de toucher au privé qui voit ainsi mécaniquement sa part progresser année après année.

Ces décisions contestées par l'ensemble de la communauté éducative échappent à toute logique, si ce n'est une logique strictement comptable, si bien que l'on pouvait légitimement se demander ces derniers mois si ce n'est pas le ministre du budget qui endossait également le portefeuille de l'Education Nationale ...

Et bien, depuis le dernier remaniement au beau milieu de l'été, la question ne se pose plus : le ministre des comptes publics est officiellement devenu celui de l'éducation Nationale ! Le ciel s'assombrit pour l'école de la République.



La baisse de la démographie parisienne était une chance pour nos enfants d'améliorer leur condition d'apprentissage.

Le précédent ministre Jean-Michel Blanquer avait fait du dédoublement des classes en REP (éducation prioritaire) un marqueur de son action. Malgré son impatience – les résultats tar-

dant selon lui à venir – le succès de cette mesure est bien au rendez-vous et ainsi valide ce que l'on présentait depuis longtemps : le nombre d'élèves par classe est un facteur déterminant pour la réussite scolaire.



Parallèlement, on nous présente des dispositifs pour revaloriser soit disant le salaires des enseignants : on propose aux professeurs des écoles de faire du soutien scolaire en classe de 6<sup>e</sup> (alors que l'on supprime des postes dans le secondaire) parce que le niveau de ces élèves n'est pas celui attendu en raison notamment des effectifs trop important ... Au secours, on marche sur la tête !!!

La saignée est d'autant plus grande cette année car le gouvernement effectue un « rattrapage » de la rentrée dernière : en 2022, la baisse démographique avait été plus importante qu'en 2023, mais il n'était pas question en année électorale de prendre quelque mesure que ce soit ...

En fait, un conseiller du président avait bien résumé la situation en 2017 pour expliquer l'absence de la traditionnelle interview du 14 juillet : La pensée du Président est trop complexe pour être comprise du plus grand nombre. Il semble qu'au contraire tout est parfaitement limpide : l'école publique est en grand danger.



## Brochure papier ou brochure numérique ?

### Laquelle dégrade le moins l'environnement ?

*La question est simple malheureusement la réponse ne l'est pas tant les études sont nombreuses et contradictoires. Il y a beaucoup trop d'hypothèses à prendre pour faire une comparaison honnête. Une seule chose est certaine la sobriété paye dans les 2 cas.*

### Quels critères pour comparer ?

On pense immédiatement au CO<sup>2</sup> largement responsable du dérèglement climatique, mais beaucoup d'autres points sont à considérer pour préserver la qualité de l'air, de l'eau, des sols ou maintenir la biodiversité. La méthode la plus reconnue par les experts est la méthode ACV ( Analyse du Cycle de Vie) qui quantifie 16 critères d'atteintes à l'environnement ! (CO<sup>2</sup>, ozone, particules, acidification...) pendant tout le cycle de vie d'un produit, de sa création à sa destruction.

### La brochure papier

A priori on donne le papier perdant par KO, avec les arbres qu'il faut abattre, le transport par camions, l'encre qui pollue... C'est sans compter sur les fortes évolutions du système papier.

Le papier est fabriqué aujourd'hui en France avec seulement 34% provenant directement du bois et 64% venant de chiffon et de papier recyclé. Le papier recyclé consomme 2 à 5 fois moins d'eau et d'énergie.

En 2020, La Poste a confié à un cabinet indépendant l'analyse comparative du cycle de vie (ACV) des supports papiers et numériques.

L'un des grands enseignements de cette étude est que l'impact environnemental du papier est plus faible que celui du numérique dans 4 des 5 scénarios. Par exemple un prospectus pour une chaîne de restauration est en tête sur 15 des 16 indicateurs environnementaux. Le constat est le même pour la promotion d'une enseigne de distribution.

Les hypothèses sont mal décrites mais bien évidemment le papier est pris dans les meilleures conditions : papier 100% recyclé et encre d'origine végétale moins polluantes que celles issues de dérivés du pétrole.

### La brochure numérique

Le message électronique nécessite d'abord de l'écrire et donc de fabriquer un ordinateur qui consomme de l'énergie. Il doit ensuite être envoyé vers des centres de traitement pour la plupart situés en Amérique et en Asie. En moyenne un message parcourt 15 000km. Il faut donc construire des data centers qui abritent serveurs, routeurs consommant beaucoup d'énergie pour fonctionner et pour refroidir les cartes électroniques. A l'arrivée il faut le lire et le stocker localement ou à distance, ce qui entraîne l'usage d'autres équipements et d'autres consommations d'énergie.

Les études estiment qu'un mail sans pièces jointes émet 3 grammes de CO<sup>2</sup>, c'est peu de chose, le problème vient du nombre grandissant d'échanges numériques qui aboutissent à 4 % de la consommation totale d'énergie dans le monde.

En 2019, 300 milliards d'emails ont été émis ou reçus dans le monde chaque jour !

Ce chiffre est énorme d'autant que la moitié sont des spams inutiles.

Le calcul de ces émissions varie beaucoup selon les hypothèses . Ainsi l'étude de l'ADEME de 2012 - qui est la référence en France pour le calcul de ces émissions - a été mise à jour en 2020 . Résultat : une division par 7 des émissions de CO<sup>2</sup> pour l'envoi d'un email aboutissant aux 3 grammes cités plus haut. D'autres études notamment aux USA mentionnent bien d'autres chiffres, ce sujet n'est pas stabilisé et ne fait pas consensus.

C'est d'autant plus compliqué que cela dépend de la façon dont le lecteur lira le mail. L'étude ADEME de 2012 donne le graphique ci-joint ou l'on montre que pour un lecteur lent il est préférable d'imprimer le document.

Pour éclairer le débat, il est intéressant de regarder la décomposition des émissions de CO<sup>2</sup> d'un mail. La plus grande partie provient de la fabrication de l'ordinateur où est écrit le mail et de celui qui va permettre sa lecture, respectivement 69% et 23 % des émissions de CO<sup>2</sup>.

L'énergie pour ces 2 ordinateurs représente 7% des

## Brochure papier ou brochure numérique ?(suite)

émissions de CO<sup>2</sup>. Il reste 1% pour tout le reste (distribution, traitement, stockage)...et pourtant c'est ce 1% qui fait réagir au niveau mondial avec 4% de la consommation totale d'énergie totale du monde notamment dans les fameux data centers.

Il faut savoir que ces messages écrits occupent désormais bien peu de place dans les transferts d'informations. C'est désormais la vidéo qui occupe le plus d'espaces que ce soit pour les réseaux sociaux ou plus encore la TV par Internet et les jeux vidéo en ligne. Ce sont ces deux derniers usages qui sont responsables de la forte croissance des consommations d'énergie.

### Comment choisir entre les deux ?

Cela semble impossible de choisir tellement les hypothèses sont nombreuses notamment celles qui influent sur le receveur de données( son équipement, le temps de lecture, l'impression ou non du document).

Après maintes lectures de documents donnant l'un ou l'autre vainqueurs, il semble raisonnable de dire que cela est équivalent, mais pas dans n'importe quelles conditions.

Il faut d'abord réduire sa communication à l'essentiel dans les 2 cas, soit en nombre de pages soit en volume de Moctets.

Pour le papier il faut choisir du papier recyclé et des encres d'origine végétale.

Pour le numérique, prolonger la durée de vie des équipements et éteindre les appareils non utilisés sont très favorables au bilan environnemental .

Et bien sûr il ne faut pas envoyer les deux formules à un même consommateur.

### En conclusion

***Choisir l'un ou l'autre semble aujourd'hui équivalent, mais nous gagnerons à coup sûr en restant sobres dans les 2 cas.***

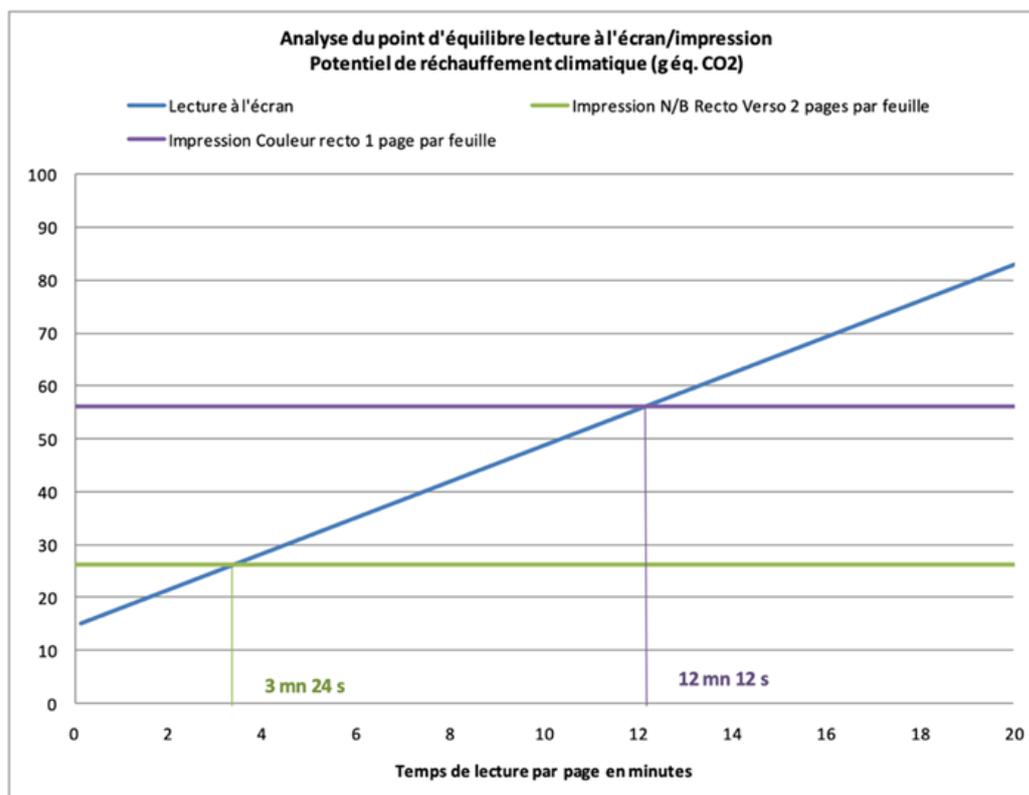


Figure 1 - Analyse de point d'équilibre sur le temps de lecture, potentiel de réchauffement climatique pour l'envoi d'un mail d'1 Mo à une personne

## Réussir la sobriété énergétique

La flambée des prix de l'énergie, liée à la reprise mondiale de l'industrie après la pandémie, et à guerre en Ukraine, avait conduit le gouvernement à mettre en place un premier plan de sobriété pour passer l'hiver 2022/23 sans risque de pénurie d'électricité ou de gaz.

Quelles que soient les motivations : adhésion volontaire ou effort subi en raison des prix élevés de l'énergie, les effets de ce plan ont été significatifs pour les collectivités, les entreprises et les ménages.

Mais ce qui nous a permis d'éviter black-out électrique ou pénurie de gaz, grâce aux efforts de tous, et notamment des consommateurs particuliers, ne suffit pas : pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions de CO<sup>2</sup> en 2050, il va nous falloir décarboner nos usages et réduire considérablement nos consommations énergétiques. Pour cela, des efforts de sobriété et d'efficacité énergétique sans équivalent vont nous être demandés, ou imposés.

C'est un véritable changement culturel qui est devant nous, si nous voulons réduire l'impact du changement climatique sur notre planète, sur nos vies et celles de nos enfants ou petits-enfants.

Si nous ne parvenons pas à agir, vite et fort, chacun à sa mesure, notre belle planète deviendra rapidement invivable. Car le dérèglement climatique s'accélère, et même probablement plus vite que ce que prévoyaient les scientifiques du GIEC.

Une grande concertation a été lancée au printemps pour préparer la loi de programmation Energie Climat. Le CNAFAL y travaille sur le thème de la sobriété.

Par ailleurs, la concertation citoyenne sur le mix énergétique a mis en évidence une forte adhésion à l'enjeu de sobriété énergétique, perçue comme un sujet de société et une véritable affaire collective, et placée au cœur du nouveau modèle que nous devons inventer.

La sobriété repose sur l'évolution des comportements et des usages. Pour que les citoyens passent à l'action, il est indispensable que l'Etat mette en place une stratégie ambitieuse en matière de formation, d'information et de sensibili-

sation aux enjeux de la transition énergétique.

Le premier d'entre eux est donc de travailler sur l'acceptabilité de la sobriété énergétique, afin d'enclencher une mobilisation efficace sur le long terme.

L'ADEME définit ainsi la sobriété : « *Dans un contexte où les ressources naturelles sont limitées, la sobriété consiste à nous questionner sur nos besoins et à les satisfaire en limitant leurs impacts sur l'environnement. Elle doit nous conduire à faire évoluer nos modes de production et de consommation, et plus globalement nos modes de vie, à l'échelle individuelle et collective* ».

Tendre vers la sobriété ne signifie pas verdir l'existant mais bien renoncer à ce qui ne pourra être maintenu ou ne devrait pas l'être, se questionner sur les besoins et la satisfaction qu'on en retire et faire évoluer les modes de production et de consommations (y compris les infrastructures), à la fois par des comportements individuels et par un ensemble de recommandations ou d'injonctions qui s'appliquent collectivement.

Qui décide alors de ce qui est viable ou ce qui ne l'est pas ? Comment renoncer, ou enjoindre de renoncer ? Nous pensons que cela doit se faire de la manière la moins brutale et la plus démocratique possible, autrement dit, en prenant en compte les attachements et les contraintes des populations concernées.

L'ensemble des publications scientifiques indiquent que la lutte contre les inégalités est une condition de la lutte contre le changement climatique et ses effets. Il en va de même, à plus forte raison, de la sobriété.

Toutes les réflexions sur la sobriété mais aussi sur le renoncement supposent donc une transition vers des modèles économiques qui n'existent pas encore. A une échelle plus macro cette tendance, qui ne va pas disparaître, doit être annonciatrice de l'élaboration d'un nouveau contrat social sous peine de multiplier les injonctions et mesures contradictoires déjà nombreuses. Sans quoi, faute de justice sociale, il n'y aura pas d'acceptabilité de sobriété pourtant indispensable.



ANNEE 2023

BULLETIN D'ADHESION

A retourner à : AFL Paris  
4 rue Giffard 75013 PARIS

NOM et Prénom : .....

ADRESSE : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Adresse courriel : .....

NOM et Prénom du conjoint : .....

.....

**Enfants mineurs ou handicapés**

Date de naissance : .....

Date de naissance : .....

Date de naissance : .....

- Cotisation 2023 + abonnement à Familles Laiques : 39 €
- Déduire 4 € si vous ne souhaitez pas vous abonner à la revue.
- Cotisation Ecrivain Public ou Accompagnement Educatif : 10 €
- Adhésion de soutien/associations partenaires : 10 €
- Adhésion militante : 20 €
- (Situations exceptionnelles : voir l'association)

**Nous avons besoin de votre soutien !****Il est encore temps d'adhérer, en renvoyant votre bulletin et votre chèque,****Ou plus simplement en ligne en réglant par CB avec Hello Asso, (sur le site [aflparis.org](http://aflparis.org)) ou en scannant ce QR Code :**

DATE ET SIGNATURE :

## Assemblée Générale du 19 juin 2023

L'assemblée générale du CDAFAL Paris s'est tenue le 19 juin dernier, en présence des délégués des 3 AFL locales Paris Est, Paris Sud et Paris Centre.

Les rapports statutaires ont été adoptés à l'unanimité.

Cette réunion statutaire a été l'occasion de souligner le resserrement des relations avec notre structure nationale, le CNAFAL, qui se concrétise notamment par la réélection de Jean-Pierre Mailles, administrateur parisien, au Conseil d'administration national, et l'élection de notre président départemental Jean-Jacques Renard.

Les partenariats engagés avec la FCPE et la Ligue de l'Enseignement Paris se concrétisent au travers des actions engagées autour de la « cité éducative »

du 18ème arrondissement.

Les actions Parcoursup engagées depuis un an se sont poursuivies par le canal de la cité éducative, au lycée Rabelais.

De nouveaux partenariats engagés en 2022 se sont concrétisés au premier semestre 2023 : participation à Educap-City au mois de juin, sensibilisation aux enjeux énergétiques en juin et septembre 2023 auprès de la Régie de Quartier de Paris 11ème.

Ces actions sont menées dans un contexte financier difficile, qui nous conduit à une gestion très prudente.

Plus que jamais, votre soutien est nécessaire pour que nous puissions continuer à remplir notre mission d'information, de conseil et d'assistance pour vos problèmes de vie quotidienne.